



Commune de

Baelen

INFOS COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

N° 431

NOVEMBRE
DÉCEMBRE

2022

DOSSIER

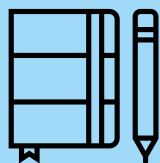
2021-2022 EN PROJETS

NATURE

LE CHOUCAS DES TOURS







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde est joignable au numéro unique : **1733**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**, le week-end du **vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile 087.76.20.81
Rue O. Thimus, 33 - DOLHAIN

FOURIR Béatrice 087.76.31.21
Rue J. Wansart, 11 - GOË

MILET Jean-Pierre 087.76.34.40
Rue Maisier, 12 - DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré, 17 - BILSTAIN

MILET Séverine 087.76.34.40
Rue Maisier 12 - DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré, 17 - BILSTAIN

STEVENS Anne-Françoise 087.76.45.45
Rue Maisier, 72 - DOLHAIN

TIQUET Marie-Pierre 087.76.45.45
Rue Maisier, 72 - DOLHAIN

TRAN Quang Hiep 087.44.58.81
Chemin du Meunier, 15 - BILSTAIN

Baelen

STAINIER Xavier 087.76.39.04
Route d'Eupen, 6 - BAELEN

CORDIER Anaïs 0479.95.23.01
Rue Longue, 2 - BAELEN

Welkenraedt

ADLJU Arsalan 087.44.87.65
Rue des Déportés 3 - WELKENRAEDT

DEJALLE Joseph 087.88.16.05
Rue Nishaye, 30 - HENRI-CHAPELLE

ESSER Patrick 087.88.28.44
Rue Reine Astrid, 34 - WELKENRAEDT

JOSKIN Benoît 087.88.17.44
Rue de la Croix, 14 - WELKENRAEDT

PICQUOT Eric 087.88.07.43
Rue de l'Eglise, 5 - WELKENRAEDT

RÖMER Bernard 087.88.23.12
Rue du Centre, 2 - WELKENRAEDT

Lontzen

FRANCK Alain 087.88.01.82
Rue de l'Eglise, 47/A - LONTZEN



Lors du conseil communal du mois d'octobre dernier, la modification budgétaire a fait apparaître l'ajustement des allocations relatives au personnel (indexation des salaires) et à l'énergie (adaptation aux coûts du marché). Mais ce qui a retenu l'attention des conseillers, c'est l'adaptation des montants consacrés à la construction de la nouvelle école de Membach. Les options et avenants s'élèvent au montant de 36.464 euros, ce qui est tout à fait raisonnable dans le cadre d'un chantier attribué au montant de 1.575.462 euros. Par contre, dans le contexte économique que nous connaissons, les taux de révisions applicables aux marchés publics de travaux se sont soldés par une augmentation de 434.389 euros.

Pour rappel, ce dossier est subsidié par la FWB (Fédération Wallonie Bruxelles) à hauteur de 1.037.450 euros mais, et après confirmation, le pouvoir subsidiant ne prend pas en compte cet élément économique et n'adaptera pas son subside en conséquence et laisse ainsi à la commune « le soin » d'assumer cette charge supplémentaire.

Si je vous expose ce cas particulier, c'est pour bien faire la distinction entre des dépenses supplémentaires qui pourraient laisser entendre que, dès le départ, l'investissement n'aurait pas été correctement évalué et des obligations contractuelles auxquelles on ne peut se soustraire.

Les crises successives que notre pays connaît auraient coûté 11 milliards rien que pour 2022, on parle ici des interventions du Fédéral, des Communautés et des Régions. Il conviendrait aussi de prendre en compte l'intervention des communes qui doivent aussi faire face aux charges citées ci-avant mais également répondre au financement d'autres entités telles que : la zone de police, la zone de secours et le Cpas qui connaissent eux aussi les conséquences de cette situation de crises à répétition...

Dans les prochains mois, il faudra faire preuve de vigilance, prioriser et peut-être postposer certains projets qui ont fait l'objet d'une décision du conseil communal (dont vous retrouverez la liste dans ce bulletin d'informations), quand cela s'avère possible en fonction des contraintes imposées par les pouvoirs qui nous octroient les subsides.

Que les habitants de notre commune qui connaissent une situation délicate, face à la flambée des prix de l'énergie, n'hésitent pas à se renseigner à propos des aides qui pourraient être envisagées en contactant le conseiller en énergie de la commune et/ou le Cpas.

Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : **janvier - février 2023** distribué **du 7 au 11 janvier**

Date limite de remise des documents : 15 décembre 2022

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg (300dpi) à envoyer en pièce jointe.

**SITE INTERNET DE
LA COMMUNE DE BAELEN****www.baelen.be****BUREAUX
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE****HORAIRE**

LUNDI	8H30 - 12H
MARDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
MERCREDI	8H30 - 12H
JEUDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
VENDREDI	8H30 - 12H
SAMEDI	9H - 12H (PERMANENCE)

SUR RENDEZ-VOUS LES LUNDI, MERCREDI
ET VENDREDI APRÈS-MIDI

**Les dossiers d'urbanisme en cours
d'enquête publique sont consultables le
samedi durant la permanence.**

ATTENTION : l'agent présent lors de la
permanence n'a pas connaissance des
dossiers d'urbanisme, il ne pourra fournir
aucun renseignement ni prendre de
message.

Pour des informations sur les dossiers
d'urbanisme en cours d'enquête publique,
veuillez prendre contact avec le service
urbanisme (Madame Delège) -
urbanisme@baelen.be ou 087.76.01.21
du lundi au vendredi

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée :

**le vendredi 11 novembre et le samedi
12 novembre (Armistice)**

**le mardi 15 novembre
(Fête de la Dynastie)**

le samedi 24 et lundi 26 décembre (Noël)

le lundi 2er janvier (Nouvel An)

PLANNING PARUTIONS 2021 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
jan/févr 2023	15-déc-22	du 9 au 13 janvier
mars/avril 2023	15-févr-23	du 6 au 10 mars
mai/juin 2023	15-avr-23	du 8 au 12 mai
juillet/août 2023	15-juin-23	du 3 au 7 juillet
sept/oct 2023	15-août-23	du 4 au 8 septembre
nov/déc 2023	15-oct-23	du 6 au 10 novembre

ÉTAT-CIVIL**Naissances**

Ada Meessen, rue Boveroth, 40 (17/08)

Mattia Wiertz, ch. Nicolas Larondelle, 48
(30/08)

John Clauß, rue des Pâquerettes, 13 (7/09)

Sophia Creutz, Pingeren, 57 (20/09)

Rayan Diedhiou, rue de l'Invasion, 28/A (22/09)

Romeo Frank, Mazarinen, 16/A 22/09)

Décès

Hubert Conjers, veuf de Marie-Louise Leffin,
rue Boveroth, 48 (20/08)

André Bosschaart, veuf de Sylvia de Pijpen, rue
du Pensionnat, 7 (26/08)

Erika Essl, vve de Camille Julien Van Peteghem,
rue du Pensionnat, 7 (8/09)

René Landercy, veuf, rue du Moulin, 18 (20/09)

Mariage

Nikolaos Papadopoulos et Eveline Marseaut,
rte Jean XXIII, 40/1 (27/08)

Samuel Manguette et Justine Viellevoeye,
rue Boveroth, 62/A (12/09)

Arnaud Scheen et Anne-Laure Mignot,
Médael, 11 (1/10)

OBJETS TROUVÉS

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.



Remerciements

Nous avons été très touchés par toutes les marques de sympathie témoignées à l'occasion de nos noces de diamant. Un grand merci du fond du cœur pour vos petits mots, vos jolies cartes, votre visite, vos fleurs ou autres présents.

Merci également à Monsieur le Bourgmestre et aux membres du Collège communal pour leurs bons vœux et leur présence.

Yvan et Lucie Nyssen-Hoen

Nous remercions chaleureusement Monsieur Le Bourgmestre et le Collège communal pour leurs bons vœux.

Un grand merci à la famille, aux amis, voisins et connaissances pour les fleurs, les cadeaux et les félicitations reçues à l'occasion de nos noces de diamant.

Jacques et Monique Villeval – Hennuy (11 août 2022)



Sincères Remerciements

Très touchés par les marques de sympathie que vous nous avez témoignées lors du décès de **Daniel Brandt**, nous vous exprimons notre reconnaissance.

La famille



Nous vous remercions de tout cœur pour votre présence, vos marques d'affection et votre soutien lors du décès de mon époux, de notre papa et de notre papy **Marcel Wintgens**.

La famille



Mathieu Korvorst

23.06.1940 + 26.12.2016

Il y a 6 ans déjà que tu nous as quittés.

La vie nous apprend beaucoup, mais jamais elle ne nous prépare à une perte si difficile. Je ne sais où va mon chemin, mais je marchais mieux quand ma main serrait la tienne

Il est bon de savoir que tu continues de veiller sur moi et les enfants. Nous t'aimons si fort, tu sais.

Merci à tous ceux qui auront une pensée pour lui à l'occasion de son anniversaire. Une messe aura lieu en sa mémoire le 25 décembre 2021 à 11h, en l'église St. Paul de Baelen Madame Berthe Korvorst-Waaufl, Cindy, Marc et les enfants (Laura, Tom, Robin).

ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 B-4837 Baelen Tél. : 087/76.01.28 0477/92.21.40

aledebaelen@gmail.com

Lundi : 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

Mardi : 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

Jeudi : 8h30 -12h (sur rendez-vous l'après-midi)

En raison de la crise sanitaire actuelle, l'ALE reçoit jusqu'à nouvel ordre uniquement sur rendez-vous. Le mercredi, il est possible de joindre l'ALE de Limbourg au 087/76.04.09 ou au 0477/92.21.40



POSTE DE POLICE DE BAELEN

Heures d'ouverture :

Mercredi : de 13h00 à 17h00 > uniquement pour les plaintes.

Veuillez prendre rendez-vous au 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Tél. : 087/343.580

EN CAS D'URGENCE, FORMEZ LE 101



LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE | Tél. : 04/230.11.11 | Fax : 04/230.11.20 | www.spi.be



TONTE DES PELOUSES

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses et de tout engin bruyant est

INTERDIT DURANT TOUTE LA JOURNÉE LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.

(Article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal)



WELKENRAEDT, PLOMBIÈRES, BAELEN

Place des Combattants, 21
B-4840 WELKENRAEDT

T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00

E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi : 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00



Programme des activités au Bailus

Novembre 2022

Mercredi	2/11	14h-17h(ouverture)	17h-19h(footvolley)
Vendredi	4/11	16h-20h(ouverture)	20h-22h(soirée cinéma)
Samedi	5/11	à pd de 18h : "La route de la soif" - organisation JBM	
Mercredi	9/11	14h-17h(ouverture)	17h-19h(badminton)
Mercredi	16/11	14h-17h(ouverture)	17h-19h(escalade)
Vendredi	18/11	16h-21h(ouverture)	
Mercredi	23/11	à pd de 20h : diffusion du 1^{er} match de la Belgique sur écran géant	
Dimanche 27/11		à pd de 14h : diffusion du 2^{ème} match de la Belgique sur écran géant	

Ce programme est susceptible d'être modifié!

Coordinateur du Bailus:

Frédéric Lange - 0491/14.20.71 - bailus@baelen.be - facebook : Le Bailus Baelen

À PROPOS DES FEUX D'ARTIFICE...

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE PRÉVOIT EN SON ART 130 (TITRE 7 : DE LA TRANQUILITE PUBLIQUE - CHAPITRE I : DE LA LUTTE CONTRE LE BRUIT) QUE :

SONT INTERDITS SUR LA VOIE PUBLIQUE COMME DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES, SAUF AUTORISATION ÉCRITE PRÉALABLE DU BOURGMESTRE ET SANS PRÉJUDICE DU PERMIS D'ENVIRONNEMENT REQUIS ÉVENTUELLEMENT :

⊖ **LES TIRS DE PÉTARDS OU DE TOUS MATÉRIAUX PYROTECHNIQUES.**

CECI EST ÉVIDEMMENT VALABLE POUR LES RÉVEILLONS DE NOËL ET NOUVEL AN. SI NÉANMOINS VOUS DÉSIREZ FÊTER LA FIN D'ANNÉE AVEC DES PÉTARDS ET DES FEUX D'ARTIFICE, ADRESSEZ-VOUS À VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE POUR OBTENIR UNE AUTORISATION.



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

À **BAELEN** ET À **MEMBACH**, LE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS EST LE LUNDI : CHAQUE SEMAINE POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS, UNE SEMAINE SUR DEUX POUR LES PMC ET PAPIERS/CARTONS (À VÉRIFIER DANS VOTRE CALENDRIER INTRADEL).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le dimanche après 19h ou le lundi avant 6h.

Les poubelles qui n'ont pas été récoltées devront être reprises par leurs propriétaires jusqu'à la prochaine collecte. En effet, tout dépôt des poubelles en dehors des horaires prévus pour le ramassage pourrait être sanctionné par une amende.

Si vos poubelles n'ont pas été récoltées alors qu'elles avaient été déposées avant l'heure limite et ne présentaient pas d'erreur de tri, vous pouvez contacter Intradél au 04/240.74.74 dans les 24h de la collecte pour savoir si un deuxième passage peut être prévu.

PETIT RAPPEL DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE

Modalités de collecte des déchets ménagers et des déchets ménagers assimilés

Article 28

§1^{er}. Les déchets ménagers et les déchets ménagers assimilés sont déposés dans les récipients de collecte devant l'immeuble d'où ils proviennent, au jour fixé par le collège communal et au plus tôt la veille à 19 heures. Les collectes pouvant débuter dans certains quartiers dès 7 heures du matin, tout usager prend ses dispositions afin que les déchets soient sortis à temps. L'usager prend également toutes les précautions de rigueur compte tenu des circonstances et prévisions météorologiques.

§10. Si pour quelque raison que ce soit (neige, verglas, grève,...), la collecte n'a pas été effectuée le jour fixé, les récipients de collecte et, d'une manière générale, les déchets non collectés doivent être rentrés par les personnes les ayant déposés et ce, le jour même à 20 heures au plus tard.

Dépôt anticipé ou tardif

Article 29

Un dépôt anticipé ou tardif constitue une infraction à la présente ordonnance. Par dépôt anticipé, on vise le dépôt qui ne respecte pas les modalités d'horaire fixées par la présente ordonnance. Par dépôt tardif, on entend le dépôt qui est réalisé après le passage de l'opérateur de collecte de déchets.

INTERDICTIONS DIVERSES

Article 40.

Il est interdit :

De déposer ou de laisser des récipients le long de la voirie publique à des jours autres que ceux prévus pour la collecte, sauf autorisation écrite et préalable du Bourgmestre ; s'ils ne sont pas collectés en même temps que les déchets qu'ils contiennent, les récipients doivent être rentrés le jour même de la collecte ;

Sanctions

Article 41

Sans préjudice de l'éventuelle sanction administrative prononcée par le Collège communal, sera puni d'une amende administrative de maximum 250 euros quiconque contrevient aux dispositions des articles des sections 1 à 8 du présent chapitre.



11 NOVEMBRE 2022 ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

LE COLLÈGE COMMUNAL VOUS INVITE À PARTICIPER NOMBREUX AUX MANIFESTATIONS QU'IL ORGANISE COMME SUIT :

RELAIS SACRÉ : LE DIMANCHE 6 NOVEMBRE 2022

à **12h50** au monument de Baelen et à **13h10** sur la place Thomas Palm à Membach.

11 NOVEMBRE À MEMBACH

8h45 : Accueil à l'ancienne maison communale (école) par les membres des Collège et Conseil communaux.

Les présidents et délégués des sociétés locales, les enseignants ainsi que les enfants de l'école de Membach seront associés à cette manifestation.

9h00 : Liturgie de la parole en mémoire des Anciens Combattants en l'église Saint-Jean-Baptiste.

Après la célébration, dépôt de fleurs au monument place Thomas Palm ainsi qu'au cimetière de Membach.

11 NOVEMBRE À BAELEN

11h00 : Accueil sur le parking à gauche de la maison communale par les membres des Collège et Conseil communaux.

Les présidents et délégués des sociétés locales, les enseignants ainsi que les enfants de l'école de Baelen seront associés à cette manifestation.

Départ en cortège pour le dépôt de fleurs aux monument et sépultures. Réception à la cafétéria du Foyer culturel.

Cordiale bienvenue à tous.

Pour l'Administration communale,

Le Bourgmestre, M. Maurice FYON

La Présidente du CPAS, Mme Fanny CROSSET

Les Echevins, Mme Audrey BECKERS, MM. Arnaud SCHEEN et Roger MEESEN

La Directrice générale, Mme Christel PLOUMHANS





Les Concerts de l'Automne



Eglise St Paul à Baelen

Ensemble classique (*flûte, alto, harpe, mandoline*)

Dimanche 16 octobre de 17h à 18h30



Eglise St Jean-Baptiste à Membach

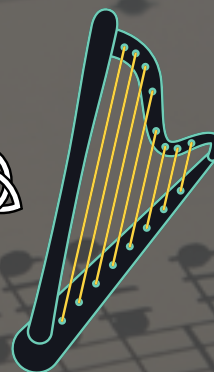
European Celtic Orchestra

Dimanche 20 novembre de 17h à 18h30

P.A.F : 8 € (prévente)

10 € (le jour-même)

gratuit pour les enfants de - 12 ans



Informations et réservations :

audrey.beckers@baelen.be ou 0486/79.93.92



4837
en
actions

Venez aider la biodiversité
de votre commune



PLANTEZ UNE HAIE AVEC NOUS !

A l'initiative du Groupe de Travail climat et environnement
et de "4837 en actions"

Où ? Sur le terrain de la **Loge aux chèvres**

Levée de Limbourg 14 à 4837 Baelen

Parking possible le long du TGV

Quand ? Samedi **26/11** et Dimanche **27/11** de **13h à 17h**



Pensez à prendre vos bottes, paires de gants,
une bêche... et votre bonne humeur



gtclimatbaelen@gmail.com

080/29 11 28





Meuse – Escaut – Rhin – Seine

ENQUÊTE PUBLIQUE

Donnons vie à l'eau !

3^{èmes} Plans de gestion des Districts Hydrographiques Wallons

Du 2 novembre 2022 au 2 mai 2023

En application de la Directive-cadre sur l'eau, vous êtes invités à donner votre avis sur les projets de 3^{èmes} Plans de gestion établis en vue de protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines



INFOS ET DOCUMENTS : les documents sont consultables en ligne sur le site internet : eau.wallonie.be. Vous pouvez aussi les consulter par l'intermédiaire de votre commune ou aux sièges des contrats de rivière*

Vos commentaires écrits peuvent être envoyés au SPW Environnement, soit :

- via le site Web eau.wallonie.be
- par courriel à eau@spw.wallonie.be
- par courrier postal au **Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface du SPW Environnement** : Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES

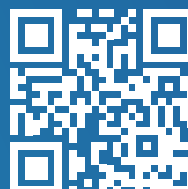
Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne responsable de l'environnement de votre commune.



* Site Web des contrats de rivière :
http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

eau.wallonie.be

Cycle 2022-2027





FIXMYSTREET WALLONIE : AMELIORONS ENSEMBLE L'ESPACE PUBLIC DE NOTRE COMMUNE EN QUELQUES CLICS

DÉPÔT CLANDESTIN, BULLE À VERRE REMPLIE, POUBELLE PUBLIQUE ENDOMMAGÉE, SIGNALEMENT DES PROBLÈMES CYCLABLES, IL N'EST PAS TOUJOURS ÉVIDENT POUR LE CITOYEN DE SAVOIR VERS QUI SE TOURNER POUR SIGNALER LES PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS L'ESPACE PUBLIC. C'EST POURQUOI LA COMMUNE DE BAELEN A DÉCIDÉ D'UTILISER **FIXMYSTREET WALLONIE**, À PARTIR DU 8 JUILLET 2022.

FixMyStreet Wallonie est une application développée par l'asbl Be WaPP (Ensemble pour une Wallonie Plus Propre), accessible sur smartphone et tablette et téléchargeable sur les stores classiques. Un site internet permet également aux personnes qui ne disposent pas de smartphone de signaler les problèmes qu'elles rencontrent. L'application et l'accès au site sont gratuits tant pour les communes wallonnes que pour leurs citoyens.

FixMyStreet Wallonie permet d'impliquer les Wallons de manière active dans le signalement de différents types de dégradations liées à la propreté publique, qu'il s'agisse d'encombrants rencontrés dans un endroit reculé, d'une poubelle domestique non ramassée ou encore de graffiti.

« L'espace public nous appartient, comme il appartient à tous, et nous voulons, par ce projet collaboratif et participatif, associer l'ensemble des citoyens de notre commune à l'amélioration de leur cadre de vie ».

L'application permet de centraliser les signalements en un seul endroit au sein des services communaux. L'outil géo-localise automatiquement le problème rencontré dans l'espace public et, en fonction de la nature du signalement, le service compétent chargé de son traitement en est averti. Une fois la demande acceptée, l'auteur du signalement est tenu au courant du traitement réservé au problème identifié et reçoit une notification lorsqu'il est résolu.

COMMENT FIXMYSTREET WALLONIE FONCTIONNE-T-ELLE ?

1. Téléchargez et installez l'application sur votre smartphone ou tablette
2. Créez un compte
3. Déclarez un problème via l'app. Pour ce faire, activez la géolocalisation sur votre appareil, prenez une photo et donnez quelques brèves informations sur le problème rencontré. Pour les personnes qui ne disposent pas d'un smartphone, rendez-vous sur le site www.fixmystreetwallonie.be.
4. Appuyez sur « Envoyer ».
5. Déclaration envoyée ! Le gestionnaire communal va la traiter.
6. Suivez l'évolution de votre déclaration via l'application ou le site internet. Vous recevrez une notification quand le problème est résolu.

L'application FixMyStreet Wallonie est téléchargeable sur Google Play et sur l'App Store.

Elle est gratuite pour les communes ainsi que pour les utilisateurs.
plus d'informations sur www.baelen.be

BELDRIVE : VOTRE DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE EN LIGNE

LE **SPF MOBILITÉ ET TRANSPORTS** POURSUIT SA
TRANSFORMATION DIGITALE

Dès ce lundi 17 octobre, les citoyens souhaitant obtenir un permis de conduire provisoire modèle 18 mois (M18) pourront introduire leur demande via l'application **BelDrive**. Il peut également se rendre directement sur le site internet : <https://mobilit.belgium.be>.

BELDRIVE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le citoyen pourra se connecter à l'application **BelDrive** via son smartphone en scannant le QR Code présent sur les affiches dans les centres d'examen ou les écoles de conduite, via le site internet. La demande est complétée par le citoyen en ligne mais la délivrance du permis devra se faire impérativement en personne pour être sûr de remettre le document à la bonne personne. Un contrôle visuel est en effet nécessaire. 0 heures au plus tard.

Introduisez votre demande
de permis de conduire provisoire
en ligne.



pour plus d'informations, rendez-vous sur le site
mobilit.belgium.be



RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

LE RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL AURA LIEU
LE **LUNDI 9 JANVIER 2022**.

Nous vous prions de bien vouloir débarrasser votre sapin de toutes ses décorations, guirlandes, pot, etc. et de le déposer, de façon visible, la veille, après 18h, en bord de route (sans toutefois entraver la circulation).

**!! ATTENTION : TOUT SAPIN NON REPRIS DEVRA ÊTRE
ÉVACUÉ PAR VOS SOINS ET À VOS FRAIS.**

Merci de votre collaboration



CPAS DE BAELEN

UNE FOIS PAR MOIS AU CPAS DE BAELEN :

AIDE JURIDIQUE DE PREMIERE LIGNE

Permanences d'informations juridiques accessibles gratuitement
à TOUS !

Les prochaines permanences auront lieu tous les troisièmes
vendredis du mois* :

✔ **Vendredi 18/11/2022** de 10 à 11 heures

✔ **Vendredi 16/12/2022** de 10 à 11 heures



Commune de
Baelen



DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société **Régifo** (tél **071/74.01.37**) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (**0476/40.67.14**).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !



Votre commune est également sur facebook !

MAIS QUE SE PASSE-T-IL AU SAJA « LES ALIZÉS » CET AUTOMNE ?



POUR L'INSTANT, PAS MAL DE PROJETS ARTISTIQUES ET GOURMANDS SONT EN COURS DANS NOTRE SAJA...

Notre atelier artisanat cartonnage expose à la bibliothèque communale de Baelen une de ses œuvres réalisées en papier mâché. Petits et grands pourront ainsi découvrir le travail de nos bénéficiaires et leurs personnages de contes préférés.

L'automne est également le moment où l'atelier horticulture s'attèle à la récolte de pommes et de poires. Elles seront transformées auprès de professionnels en délicieux jus de pommes et en sirop. Vous pourrez les retrouver dans notre magasin. N'hésitez pas à nous rendre une petite visite afin de découvrir également les produits saisonniers issus de notre potager.

8. BISCUIT JOYEUX À LA NOISETTE

20-25 BISCUITS 30 MIN + 12 MIN. MODÉRÉ

Il vous faut :

Pour les biscuits : 240 g de farine - 120 g de beurre - 80 g de sucre de canne - 60 g de poudre de noisettes - 2 œufs à température ambiante - 1 pincée de sel.

Pour la farce aux noisettes : 120 g de chocolat au lait - 90 g de noisettes - 60 g de sucre de canne.

Aux fourneaux ! Réalisez les biscuits

❶ Préchauffez le four à 160 °C.

❷ Dans un cul de poule, mélangez le beurre pommade (beurre à température ambiante soupé) et le sucre de canne. Ajoutez progressivement les œufs.

❸ Tamisez la farine et la poudre de noisettes, ajoutez ce mélange et le sel à la préparation.

❹ Placez la pâte 2 heures au réfrigérateur.

❺ Étalez la pâte à l'aide d'un rouleau sur une épaisseur de 3 mm. À l'aide d'un emporte-pièce (ou d'un verre), découpez des ronds de 6 cm de diamètre.

❻ Dans la moitié des ronds, réalisez des yeux et une bouche à l'aide de douilles ou simplement d'un couteau.

❼ Déposez les biscuits sur une plaque de cuisson et enfournez dans un four préchauffé à 160 °C durant 12 minutes. Bien les laissez refroidir avant de les farcir.

VOUS N'AVEZ PAS D'EMPORTE-PIÈCE ? PAS BESOIN D'INVESTIR, UN PETIT VERRE FERA PARFAITEMENT L'AFFAIRE.

Les collations zéro déchet - 14

Regarder la vidéo



Si vous souhaitez en savoir plus sur notre SAJA, nos activités, nos réalisations, nos produits en vente et notre magasin, n'hésitez pas à vous rendre sur notre blog : <https://www.lesalizés.be/journal-des-alizés> qui est régulièrement mis à jour.

L'équipe des Alizés



À MEMBACH, UNE SPHÈRE LÉVITE DEPUIS PRÈS DE 10.000 JOURS

CE 20 DÉCEMBRE 2022, UN INSTRUMENT DÉDIÉ À LA MESURE DES VARIATIONS DE LA PESANTEUR TERRESTRE, INSTALLÉ À MEMBACH PAR L'OBSERVATOIRE ROYAL DE BELGIQUE, AURA MESURÉ PENDANT 10.000 JOURS CONSÉCUTIFS. ENTRÉ EN SERVICE LE 4 AOÛT 1995, CE GRAVIMÈTRE À SUPRACONDUCTIVITÉ DÉTIENT DEPUIS LE 18 SEPTEMBRE 2017 UN DOUBLE RECORD MONDIAL : CELUI DE L'INSTRUMENT AYANT MESURÉ LES VARIATIONS DE PESANTEUR EN UN MÊME ENDROIT LE PLUS LONGTEMPS DANS LE MONDE, MAIS AUSSI CELUI DE LA CIRCULATION LA PLUS LONGUE DE COURANTS ÉLECTRIQUES DANS DES CIRCUITS SUPRACONDUCTEURS.

Au cœur de cet instrument, une sphère creuse en niobium de 4 grammes lévite dans un champ magnétique généré par la circulation de courants électriques dans des bobinages. Le principe du capteur est simple : le poids de la sphère est compensé par un champ magnétique très stable : si la pesanteur augmente, la sphère en lévitation va avoir tendance à descendre, et inversement si la pesanteur diminue.

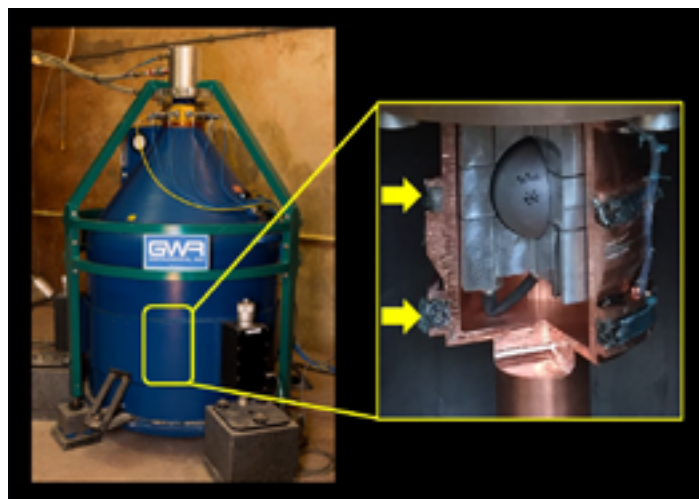


Figure 1 : à gauche le gravimètre à supraconductivité de Membach. L'encart montre la sphère, entourée de deux bobinages, indiqués par les deux flèches, où circulent les courants qui la font léviter (il s'agit ici d'un éclaté du capteur de l'ancien instrument d'Uccle, déclassé en 2000) (crédit : E. Coveliers (g), B. Frederick (d)).

Pour assurer la stabilité de ce champ magnétique, le dispositif de mesure est rendu supraconducteur en le maintenant constamment à une température inférieure à -269°C , grâce à un bain d'hélium liquide. À cette température, les bobinages sont rendus supraconducteurs, et la résistance électrique disparaît. Tout courant injecté dans le matériau y circule donc ensuite, sans aucun apport extérieur, en générant un champ magnétique et donc une lévitation, et ce, en principe, pour l'éternité. À Membach, nous avons montré expérimentalement que cette prédiction théorique est validée pour au moins 27 ans ! En d'autres termes, les courants injectés dans les bobinages en 1995, y circulent toujours ! Aucune expérience de physique dans le monde n'a fait de même.

En pratique, ce gravimètre à supraconductivité sert à étudier les fluctuations de la pesanteur g à mieux que le dixième de milliardième de la valeur moyenne de g , qui vaut, en moyenne, $9,81 \text{ m/s}^2$ sur la planète ($9,81046725 \text{ m/s}^2$ à la station de Membach). Le principe du capteur est simple : Les variations de la pesanteur sont dues aux marées terrestres causées par les mouvements relatifs de la Terre, de la Lune et du Soleil, par les mouvements des masses atmosphériques et par divers phénomènes géophysiques. Ensuite, à Membach, d'autres changements de la pesanteur sont essentiellement induits par les variations des masses d'eaux dans le sol.

Cet instrument, a fourni une moisson de résultats novateurs. Le plus insolite concerne la mesure de l'effet de l'évapotranspiration des arbres sur la pesanteur : chaque journée d'été, la forêt de l'Hertogenwald pompe l'eau du sol, et la rejette dans l'atmosphère. Ceci représente environ 200 litres par arbre, en moyenne. Cette eau, évaporée, est donc extraite du sol et de la forêt ; en d'autres termes, il y a diminution des masses, et par conséquent, de la pesanteur. C'est cette baisse que mesure le gravimètre. Depuis lors, cet effet a également pu être mis en évidence dans les Vosges et le Vaucluse.

Un autre résultat étonnant est la capacité du gravimètre à mesurer les précipitations. Une étude, menée conjointement avec l'Institut royal Météorologique a fait appel au gravimètre de Membach afin de vérifier sur le terrain les mesures du radar météorologique de Wideumont, en province de Luxembourg. Ici, on a affaire à un phénomène inverse à l'évapotranspiration : lorsqu'il pleut, les masses d'eau augmentent dans le sol, ce que mesure le gravimètre dans un rayon de plusieurs centaines de mètres, ce qui correspond également à la résolution du radar météorologique. Nous avons alors qualifié le gravimètre de « *plus grand pluviomètre de Belgique* ».

Enfin, les inondations catastrophiques de juillet 2021 nous ont permis de découvrir une application inattendue de l'instrument, à savoir, sa capacité à mesurer l'état de saturation en eau des sols. Il n'est pas encore possible d'utiliser cet instrument à des fins opérationnelles, mais les développements technologiques récents laissent entrevoir la possibilité de déployer des réseaux gravimétriques afin de créer des systèmes d'alerte efficaces.

Si les inondations ont épargné la station de Membach, l'eau s'étant arrêtée à 15 m de la porte, la Vesdre en furie avait cependant emporté les poteaux d'alimentation électrique et téléphoniques, ainsi que le chemin d'accès à Perkiets. Pourtant, il nous fallait rétablir l'électricité au plus vite, sans quoi le gravimètre aurait fini par se vider de son hélium, se réchauffer et perdre l'indispensable supraconductivité. Quant à la voie d'accès via l'Hertogenwald, elle n'était pas praticable pour nos véhicules, car les eaux de ruissellement avaient fortement endommagé une partie du chemin de Henseberg. Heureusement, nous avons pu sommairement réparer la voirie et, dès l'après-midi du 21 juillet, nous avons pu déposer un générateur et assurer l'alimentation électrique, avant qu'ORES – dont nous remercions encore les équipes – ne vienne rétablir la ligne le 6 août.

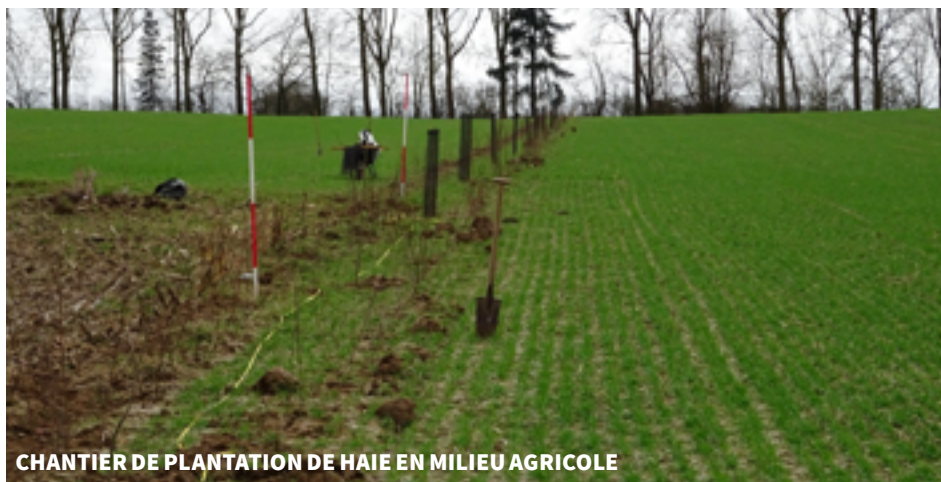
Ce magnifique travail d'équipe, et les soins constants dispensés à la station de Membach ont assuré un outil parfaitement fonctionnel depuis plus de 27 ans, et devraient nous permettre d'effectuer de nouvelles découvertes dans les années à venir.



FIGURE 2. Réparations sommaires en urgence du chemin Henseberg, le 21 juillet 2021, afin de permettre le passage du groupe électrogène.

ACTION INVENTORI'HAIE

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LES PLANTATIONS D'ARBRES ET ARBUSTES HORS FORÊT VONT BON TRAIN, BOOSTÉES PAR LE PROJET « **YES, WE PLANT** » DE LA MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT MAIS ÉGALEMENT PAR LES NOMBREUSES INITIATIVES LOCALES ET CITOYENNES. EN EFFET, PLUS LES CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX (NOTAMMENT LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES) SE FONT SENTIR, PLUS L'ARBRE ET LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES QU'IL REND SEMBLENT IMPORTANTS. MALHEUREUSEMENT, FACE À CET ENGOUEMENT, L'APPROVISIONNEMENT EN PLANTS PEINE À SUIVRE. CELA S'EXPLIQUE, ENTRE AUTRES, PAR LE FAIT QUE LA RÉCOLTE DES GRAINES NÉCESSAIRES POUR FAIRE POUSSER LES PLANTS EST DIFFICILE, NOTAMMENT PARCE QUE LA RESSOURCE EST TRÈS DISPERSÉE SUR LE TERRITOIRE.



CHANTIER DE PLANTATION DE HAIE EN MILIEU AGRICOLE

Face à cette difficulté, l'AWAF asbl, l'asbl centre de Michamps et le Comptoir Forestier lancent un projet qui ambitionne d'identifier un grand nombre de semenciers potentiels hors forêt (haies, arbres isolés...) d'espèces ligneuses indigènes : l'action « **Inventori'haie** ».

Cette action a pour but de permettre à tous les naturalistes expérimentés ou débutants, marcheurs, coureurs, amoureux de la nature ou de leur territoire de nous signaler les zones qu'ils considèrent intéressantes d'un point de vue de la production de graines. Cette signalisation

se fait très facilement en ligne sur un site appelé « **observations.be** », accessible via la page internet du programme « **Yes, we plant** ». Par le biais de ce site, toute personne désireuse d'apporter sa contribution à la sauvegarde de nos haies et de notre biodiversité pourra signaler géographiquement des zones d'intérêt et fournir quelques informations importantes (espèces présentes, signes de taille...) ainsi que des photos. Bien entendu, les zones signalées doivent respecter un certain nombre de critères (espèces indigènes, formations (haies, buissons, lisières...)



EXEMPLE DE HAIE EN MILIEU AGRICOLE



FRUCTIFICATIONS D'AUBÉPINE

anciennes et peu taillées...). Ceux-ci sont détaillés dans un court document disponible sur le site.

À vous, promeneurs et amoureux de votre commune de nous signaler ses richesses naturelles afin de participer au reverdissement de notre territoire !



AWAF asbl

Géraud de Streel

Rue de la Charmille 16 à 4577 Strée (Modave)

+32 492 39 37 18

<https://www.awaf.be/>



CENTRE DE MICHAMPS ASBL

Florentin Reginster

Horritine 1 B-6600 Michamps (Bastogne)

+32 484 81 33 59

<https://centredemichamps.be/>

Ateliers gratuits de découverte des langes lavables
dans toute la province

Découvrez les prochains dates ici!

Donceel	Spa
Ans	Seraing
Thimister-clermont	Pros de la petite enfance
Hannut	Saint-georges
Flemalle	

RETROUVEZ TOUTES LES DATES ET LES INFOS SUR INTRADEL.BE

Je suis fun Je suis facile à utiliser !
Je suis pratique Je suis écologique
Je suis économique

Intradel et votre commune



2021-2022 EN PROJETS !

ÇA BOUGE DANS NOTRE COMMUNE...
VOICI UN APERÇU DES PRINCIPAUX PROJETS, AMÉNAGEMENTS ET AUTRES AMÉLIORATIONS QUI ONT FAIT L'OBJET DE VOTES AU CONSEIL COMMUNAL EN 2021 ET 2022. POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ PLUS DÉTAILLÉE À BAELEN-MEMBACH, N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENDRE SUR WWW.BAELEN.BE OU SUR LA PAGE FACEBOOK COMMUNE DE BAELEN.



MOBILITÉ



COMMUNE PILOTE WALLONIE CYCLABLE

Au mois de septembre 2020, la Wallonie lançait l'appel à projet "**Communes pilotes Wallonie cyclable**" auquel le conseil communal a décidé de répondre.

Notre commune fait partie des 116 villes et communes sélectionnées. Un subside de 150.000€ est octroyé pour réaliser les travaux suivants :

- **Liaison cycliste vers Welkenraedt :** accès sécurisé à un centre scolaire, une gare et une liaison Ravel (tronçon reliant Welkenraedt via le chemin Ocre et Corbusch)
- **Liaison cycliste Baelen-Eupen :** réfection d'un tronçon de voirie entre Overoth et Stockem

Une liaison entre Membach et Eupen via le Loussack sera également balisée dans cette même optique.

Pour obtenir ce subside, certaines conditions devaient être respectées, notamment :

RÉALISER UN AUDIT DE POLITIQUE CYCLABLE VIA UN ORGANISME SPÉCIALISÉ

Afin de réduire les coûts relatifs au marché d'audit et d'être plus attractif quant au montant du marché pour d'éventuels soumissionnaires, la Ville de Limbourg a proposé aux communes d'Aubel, d'Olné et de

Baelen de réaliser un marché. L'audit a ainsi été réalisé en 2021 pour les 4 communes en question.

CONSTITUER UNE COMMISSION COMMUNALE VÉLO

Cette commission communale vélo comprend : deux échevins, un conseiller communal, un conseiller en mobilité, un représentant des usagers, un représentant du Gracq Pays de Herve, un représentant de la CCATM et un représentant du SPW mobilité désigné par le SPW Mobilité et Infrastructures.

AMÉNAGEMENT D'UNE LIAISON DOUCE ENTRE BAELEN ET MEMBACH.

Ce projet de longue date a passé une nouvelle étape. Le conseil s'est ainsi prononcé en faveur de l'achat de certaines emprises sur terrains privés pour permettre la réalisation de la piste cyclo-piétonne entre nos deux villages. Les propriétaires concernés ont été avertis. Depuis, le permis d'urbanisme a également été introduit et une enquête publique a été lancée pour permettre à chacun de poser ses éventuelles questions ou réclamations. L'étape suivante consistera en l'appel pour la désignation d'une entreprise pour la réalisation des travaux.

PIC - PIMACI 2022-2024

Plan d'investissement communal (PIC) et Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI)

Pour la période 2022-2024, la commune va percevoir des subsides pour des travaux de voirie et l'amélioration de la mobilité active (marche/vélo). Dans ce cadre, les fiches-projets suivantes ont été déposées auprès du pouvoir subsidiant et doivent encore être avalisées par ce dernier :

- **Sécurisation de la traversée de Nereth :** création d'une piste cyclo-piétonne et de dispositifs visant à ralentir la vitesse des automobilistes.
- **Travaux d'égouttage** et réfection de voirie du Käkert vers la rue du Pensionnat.
- **Utilisation du subside PIMACI** pour une partie des travaux de la liaison douce Baelen-Membach afin d'augmenter la sécurité des cyclistes par rapport au projet initial.

APPEL À PROJETS



CANDIDATURE DES HAUTES-FAGNES EN VUE D'OBTENIR LE STATUT DE PARC NATIONAL

Appel à projets pour la « valorisation d'un patrimoine naturel d'exception de la Région wallonne à des fins de conservation de la nature et de valorisation touristique ». Le conseil communal de Baelen, ainsi que celui des autres communes sur lesquelles s'étendent les Hautes-Fagnes, a dû valider le dossier de candidature visant à obtenir le statut de parc national. Une réponse de la région wallonne devrait être communiquée prochainement.

« CŒUR DE VILLAGE 2022-2026 »

Le Gouvernement wallon dédie une enveloppe de 35 millions d'euros aux communes de moins de 12.000 habitants, dans le cadre du plan relance de la Wallonie, en vue de renforcer l'attractivité des villes et communes, quelle que soit leur taille. L'objectif est de concentrer des moyens importants pour mettre en œuvre, d'ici à 2026, certains programmes portant sur l'aménagement de bâtiments ou d'espaces publics polyvalents, durables et plus faciles à entretenir, tout en offrant plus de sécurité et un meilleur cadre de vie aux usagers.

Le projet suivant a été rentré et devra être avalisé par le pouvoir subsidiant : aménagement du parvis d'église de Baelen en incluant la jonction vers le parc communal.



VOIRIE ET AMÉNAGEMENTS



AMÉLIORATION DE LA VOIRIE ALLÉE DES SAULES

- Mise en place d'un vrai trottoir séparé de la chaussée et d'éléments linéaires (côté bâti) ;
- Réalisation de nouveaux dispositifs ralentisseurs (coussins berlinois) ;
- Pose d'un nouveau revêtement en chaussée ;
- Amélioration de l'accessibilité aux cyclistes.

AMÉLIORATION DE L'ÉGOUTTAGE ET DE LA VOIRIE RUE DES FUSILLÉS

Actuellement, des travaux sont en cours dans la rue des Fusillés à Membach :

- Remplacement de la conduite d'eau et amélioration de l'égouttage ;
- Réalisation d'un trottoir sur toute la longueur, au moins d'un côté ;
- Placement d'un filet d'eau et d'avaloirs pour éviter le ravinement des accotements en partie haute ;
- Pose d'un nouveau revêtement en voirie.

POURSUITE DU PROJET PICSVERTS

Actuellement, un chemin pédestre relie le parc communal à Médael. Désormais, la poursuite de ce projet va permettre de rejoindre le chemin de la Joie (cimetière) au départ du parc communal (passerelle piéton). Le chemin sera empierré de grès de la région avec un revêtement en dalles de moellons à certains endroits. Une sélection d'arbustes sera plantée ainsi qu'une prairie fleurie.

RESTAURATION DES BERGES DU RUISSEAU DE BAELEN ET STABILISATION DU TALUS ALLÉE SAINT-FRANÇOIS

À la suite des inondations qui ont touché notre commune en juillet 2021, un glissement de terrain a été constaté au niveau du Ru de Baelen à Forges. Une partie des berges de la rive droite a été emportée par les flots, ce qui a déstabilisé le talus le long de la voirie de l'allée Saint-François.

Dans les prochains mois, la restauration des berges et la stabilisation du talus sont prévues.

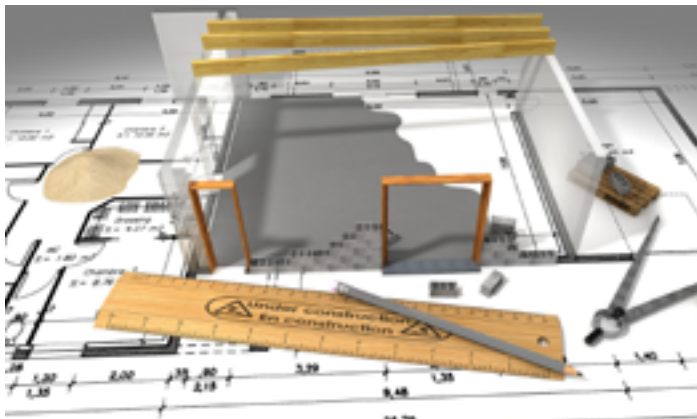


LIMITATION DE VITESSE SUR LA N61 – LES FORGES

La N61, qui relie Dolhain à Eupen en traversant Baelen, a été le témoin de plusieurs accidents.

Le Service Public de Wallonie (SPW), responsable de cette voirie, a aménagé les virages à Forges cet été. Ils ont été balisés avec des marquages au sol. En plus de ces aménagements, le conseil communal a validé la proposition du SPW qui est d'y diminuer la vitesse à 50km/h au lieu de 70km/h actuellement. L'arrêté ministériel portant sur cette limitation de vitesse est attendu prochainement. Les panneaux pourront alors être placés.

BÂTIMENTS



MAISON DU THIER

La maison du Thier, totalement rénovée en 2021, accueille deux logements de transit au rez-de-chaussée et deux appartements (1^{er} et 2^{ème} étage). Ceux-ci sont actuellement loués à des personnes sinistrées de Dolhain. L'administration communale ne disposant pas d'un service dédié au logement ni d'une personne en mesure d'ajouter à sa charge de travail la gestion de ces deux appartements, a désigné un gestionnaire de patrimoine.

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE TOIT PLAT DE L'ÉCOLE DE BAELEN.

Un pas de plus vers une gestion durable des bâtiments communaux ! Des panneaux photovoltaïques alimentent, depuis novembre 2021, l'administration communale en électricité. Une production de 20 à 25000 kWh est espérée, sur une consommation totale pour l'administration de 35000 kWh/an.

RÉNOVATION DE L'APPARTEMENT DU REZ-DE-CHAUSSÉE RUE BOVEROTH N°23

Cet appartement, propriété communale, étant en très mauvais état, un dossier a été rentré afin d'obtenir des fonds qui permettront de le restaurer entièrement. Les délais pour la réalisation des travaux sont très courts (courant 2023). L'appartement pourra alors être mis à nouveau en location (logement pour personnes sinistrées lors des inondations ou logement social).

ACHAT DE LA MAISON SISE RUE DE LA RÉGENCE N°3

Cette maison, située idéalement à côté de la maison communale, a été acquise en vue d'y installer à termes de nouveaux bureaux pour l'administration. Certains services commencent en effet à être à l'étroit dans le bâtiment actuel. L'extérieur de cette très belle maison sera conservé mais les espaces intérieurs devront, quant à eux, être restaurés et aménagés.



INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET AIRE DE JEUX

MISSION D'ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LA RÉALISATION D'UN HALL SPORTIF

Après plusieurs visites de différentes infrastructures sportives (Verlaine, Theux, Thimister, Aubel), la SPI (agence de développement pour la province de Liège) a été sollicitée pour une mission d'accompagnement en plusieurs phases dans ce dossier. Le Conseil communal, en date du 8 février 2021, a décidé de commander à la SPI, la réalisation de la **mission 1**.

La **mission 1** comprend :

- Prise de contact et prise de connaissance des besoins et contraintes ;
- Visites, réunions de travail, investigations diverses ;
- Analyse des documents déjà rédigés par la commission des sports et adaptation si nécessaire.

Sur cette base, La SPI a estimé le coût de la construction du hall sportif mais ce coût ne rentrait pas dans le budget communal (plus de 5 millions d'€). Un projet moins ambitieux devait donc être envisagé.

Au conseil communal du 14 mars 2022, il a été décidé de commander à la Spi, la réalisation de la **mission 2, à savoir :**

- Marché de service d'auteur de projet
- Désignation d'une équipe complète d'architecte/ingénieurs/coordonateur sécurité santé/responsable PEB/acousticien)

Le 28 septembre 2022, une nouvelle réunion a eu lieu avec la responsable de la SPI, afin de répondre aux derniers détails pour l'élaboration du cahier des charges ayant pour objet de désigner un auteur de projet pour la construction d'un hall sportif.

NOUVELLE PLAINE DE JEUX DE BAELEN

La plaine de jeux du parc communal a fait peau neuve cet été. Elle a été réaménagée par le service communal des travaux afin d'installer plusieurs nouveaux modules de jeux adaptés à différentes classes d'âges. Un espace confortable est également prévu pour les parents qui surveillent leurs enfants.



PCDR : PROGRAMMATION 2022

Le premier Programme Communal de Développement Rural (PCDR) a touché à sa fin à Baelen. Un tel programme a pour but de définir les objectifs de développement de la commune ainsi que la mise en place de projets concrets, et ce pour une **durée de dix ans**. Ses axes essentiels sont le développement de la participation des citoyens, la protection de la ruralité, l'amélioration du cadre de vie.

La commune a décidé de relancer un nouveau PCDR. Un auteur de projet est en passe d'être désigné.

Celui-ci sera chargé de procéder à des **consultations villageoises qui permettront de définir une vision commune, des objectifs à atteindre et des projets concrets pour les dix ans à venir**.

PST : PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL – ÉVALUATION DE MI-MANDATURE

Introduit en 2018, cet outil se veut être un carnet de bord pour la réalisation de projets tout au long d'une mandature. Il est consultable en ligne (<https://www.baelen.be/commune/vie-politique/programme-strategique-transversal>) et vous pourrez y trouver l'état d'avancement des différents dossiers ainsi que les mandataires et employés administratifs responsables de leur réalisation.

RÈGLEMENT

RÈGLEMENT RELATIF À LA MISE À DISPOSITION DES GOBELETS RÉUTILISABLES

Dans le Règlement Général de Police, il est stipulé que « *Les boissons quelles qu'elles soient ne seront servies que dans des gobelets réutilisables, sauf dérogation du bourgmestre* ».

C'est pourquoi, la commune met à disposition gratuite des associations ayant leur siège et activités sur le territoire de la commune de Baelen des gobelets réutilisables pour l'organisation des événements.

Ceux-ci doivent être préalablement réservés au moyen du formulaire disponible à l'administration ou téléchargeable sur le site internet communal. La réservation doit se faire en même temps que la demande d'autorisation d'une manifestation. Le règlement relatif à la mise à disposition des gobelets réutilisables est également disponible à l'administration et sur le site communal. Les gobelets seront enlevés et rendus par l'association, qui est également responsable du nettoyage. Les gobelets manquants ou abîmés seront facturés.

ADHÉSION AU GAL PAYS DE HERVE

Rassemblant **des partenaires publics** (8 communes : Aubel, Herve, Limbourg, Olne, Pepinster, Plombières, Thimister-Clermont et Welkenraedt), et **des partenaires privés représentatifs du territoire** (19 organisations actives dans le développement local, l'agriculture, l'environnement, le tourisme, l'éducation permanente, le patrimoine, l'économie, ...) le Groupe d'Action Locale Pays de Herve amène des acteurs ruraux à envisager le potentiel de leur région sur le long terme.

En effet, la stratégie de développement local du Pays de Herve comporte des actions diversifiées et complémentaires en matière :

- D'aménagement du territoire et valorisation touristique du patrimoine paysage ;
- De mutation de l'agriculture et de valorisation des produits locaux ;
- D'animation et innovation économique ;
- De stimulation des initiatives citoyennes ;
- De mobilité

À la suite d'une modification de réglementation (augmentation de la taille maximale d'un GAL), notre commune a eu l'opportunité de rejoindre le GAL Pays de Herve, ce que le conseil communal a accepté.

Le Gal sera à nos côtés pour nous aiguiller, nous conseiller dans nos projets et nos démarches. Il s'agit ainsi d'un pas de plus vers une meilleure collaboration supracommunale.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS CONCERNANT UN OU PLUSIEURS DES PROJETS MENTIONNÉS ?

N'hésitez pas à contacter l'administration ou un des membres du conseil communal. Les coordonnées sont disponibles sur :

www.baelen.be/commune/vie-politique



LE CHOUCAS DES TOURS (COLOEUS MONEDULA)

FAISANT PARTIE DE LA FAMILLE DES CORVIDÉS ET SOUVENT CONFONDU AVEC LA CORNEILLE, LE CHOUCAS EST LE CADET DE LA FAMILLE. NOUS AVONS ENSUITE LA CORNEILLE, LE CORBEAU FREUX ET EN DERNIER LE GRAND CORBEAU. IL SE DISTINGUE DE SA COUSINE LA CORNEILLE PAR SA TAILLE DE 33 À 38CM ALORS QUE LA CORNEILLE PRÉSENTE DES MESURES ALLANT JUSQU'À 56 CM. EN VOL, IL MESURE ENTRE 65 ET 73 CM CONTRE 84 À 100 CM POUR LA CORNEILLE, CE QUI VA SANS DIRE QU'IL EST NETTEMENT PLUS PETIT. LE PLUMAGE EST ÉGALEMENT DIFFÉRENT, COMPLÈTEMENT NOIR POUR LA CORNEILLE TANDIS QUE LE CHOUCAS PRÉSENTE LA CALOTTE (DESSUS DE LA TÊTE) NOIRE AVEC DES REFLETS BLEUTÉS, LA NUQUE ET LES CÔTÉS DE LA TÊTE SONT GRIS. LES AILES ET LE CORPS SONT PLUS SOMBRES PRESQUE NOIR.

Il se trouvait plutôt dans les parois rocheuses et autres falaises mais, comme son nom « choucas des tours » le dit, il s'est très bien accoutumé à nos vieux bâtiments comme les églises, ruines, châteaux ou autres édifices élevés présentant des trous dans les murs. Étant cavernicole, il apprécie également les creux des arbres, les anciens nids de corbeaux freux ou de hérons. Il n'hésite pas non plus à entrer dans les cheminées des toits pour y construire son nid.

Le choucas est une espèce grégaire, ce qui signifie qu'il aime vivre avec ses congénères en colonie regroupant beaucoup d'individus, tout comme le corbeau freux, mais ce n'est pas le cas de la corneille qui préfère nicher seule mais aime rejoindre ses cousins lors de la recherche de nourriture. Lorsque vient la tombée du jour, les choucas se mêlent volontiers avec les corbeaux freux pour former de grands dortoirs qui



comptent parfois plusieurs centaines d'individus. Ces rassemblements sont organisés pour assurer la sécurité et dissuader l'éventuel prédateur. Le choucas est un oiseau assez bruyant. Il émet constamment des cris de contact « *kiak kiak* » pour assurer la cohésion du groupe.

Comme tous les corvidés, le choucas est plutôt omnivore. Il consomme volontiers des fruits, des graines, des insectes, des larves, des vers et parfois même des petites grenouilles. En ville, il est plutôt opportuniste en consommant les restes de nourriture abandonnés par les habitants. Il n'hésite pas non plus à chaparder dans les poubelles pour rechercher de la nourriture. Au printemps, il est également friand d'un ou l'autre œuf, qu'il ira prélever dans les nids des oiseaux. Il fréquente également les alentours des villes où il se sent en sécurité, en compagnie des corneilles et des corbeaux freux pour rechercher sa nourriture.

Sa maturité sexuelle arrive à l'âge de 2 ans. Lorsqu'un couple se forme, c'est pour la vie. Viendra ensuite la construction d'un nid fait de petits branches, d'herbe ou tout autre matériau pouvant convenir pour consolider son nid. En ville, il est fréquent de voir les choucas entrer dans les cheminées avec des matériaux ce qui pose problème lorsque les cheminées sont utilisées. En effet, ce n'est qu'à l'automne, lors de la remise en route des systèmes de chauffage que l'on se rend compte que le conduit de cheminée est obstrué et que la cheminée refoule, ce qui peut parfois causer un feu de cheminée. Pour éviter ce genre de problème, on peut recouvrir le dessus de la cheminée par un chapeau en grillage.



De fin avril à la mi-mai, la femelle va pondre de 4 à 6 œufs bleus mouchetés de taches sombres. La couvaison va durer de 14 à 20 jours et les jeunes quitteront le nid après 30 à 40 jours.

Comme la pie, il a la réputation d'être attiré par tout ce qui brille mais des études ont relevé une accusation à tort. Ce comportement viendrait plutôt de son intelligence comme les

autres corvidés. Il est capable de se construire des outils avec des brindilles pour déloger les insectes dans des cavités. On prétend également qu'il serait capable de se reconnaître dans un miroir. Plus fréquemment, il laisse tomber des noix au passage de voitures pour que celles-ci brisent la coquille.

Le choucas est sédentaire chez nous mais des individus de Scandinavie viennent gonfler nos effectifs pour passer l'hiver.

Tout comme la corneille et le corbeau freux, le choucas fait partie des espèces protégées en Wallonie. Cependant, il existe des dérogations octroyées par la division nature et forêts (DNF) afin de détruire des individus en cas d'abondance et de dérangement. Grâce à cette protection, il peut espérer vivre à peu près 14-15 ans.





LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).

Tél. 087/76.01.23

Lundi de 13h30 à 17h30
 Mardi FERMÉ
 Mercredi de 10h00 à 18h30
 Jeudi de 15h00 à 18h00
 Vendredi de 15h00 à 17h30
 Samedi de 09h30 à 13h30

Retrouvez également les actualités de la bibliothèque et ses conseils de lecture sur sa page Facebook !

LA BIBLIOTHÈQUE EST AUSSI UNE GRAINOTHÈQUE

Vous pouvez y échanger des graines de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.



FERMETURE LE MERCREDI 2 NOVEMBRE ET LE VENDREDI 11 NOVEMBRE

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

La bibliothèque sera **FERMÉE DU 2 AU 7/1/2023**. Reprise le 9/1/23 avec un nouvel horaire d'ouverture.

À VOTRE SERVICE

Avis aux étudiants du secondaire : les bouquins à lire en lecture scolaire sont disponibles à la bibliothèque : tout de suite si vous êtes le premier arrivé, moyennant un délai de ± 10 jours pour les exemplaires suivants, via le prêt interbibliothèques. C'est un système génial de circulation de livres entre les bibliothèques de la province de Liège... Ça marche presque toujours et à une condition sine qua non : celle de faire votre demande d'emprunt dans les temps ;-)

Avis aux cohabitants de footex : Il va y avoir (beaucoup) de foot à la télé. Passez par la bibliothèque emprunter un bon stock de bouquins et vous assurer ainsi de belles soirées d'automne ! On peut lire... plutôt que subir ;-)

Encore mieux : rejoignez-vous les lundis 21/11, 28/11 et 5/12, il y aura match à la bibliothèque !

Pour être toujours au courant des dernières activités de la bibliothèque, suivez-nous sur sa page facebook : Bibliothèque communale de Baelen
bibliotheque@baelen.be – 087 76012

ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE NOVEMBRE - DÉCEMBRE

MERCREDI 16/11

MERCREDI... J'PEUX PAS J'AI BIBLI !

« Souffle le vent » : un temps d'histoires.

- 📅 Pour les 4-6 ans
- 🕒 De 14h30 à 15h15
- ★ Inscription obligatoire
- 👤+ Bienvenue aux accompagnants

Un temps d'histoires

- 📅 Pour les 0-3ans
- 🕒 De 15h30 à 16h15
- ★ Inscription obligatoire
- 👤+ Enfants accompagnés uniquement

LUNDI 21/11

CE SOIR, Y'A MATCH !

En parallèle à la Coupe du monde de football, pendant 2 x 45 minutes, nous découvrirons 2 pays, 2 cultures, 2 gastronomies, ... On vous racontera des histoires, des contes traditionnels des pays, ...

Inscription souhaitée... pour mieux préparer la dégustation de quelques spécialités à la mi-temps !

LE MATCH DU JOUR À DÉCOUVRIR : SÉNÉGAL / PAYS-BAS

- 🕒 De 17h00 à 18h45
- ★ Inscription obligatoire
- 👤+ Pour un public adulte à partir de 15 ans

LUNDI 28/11

CE SOIR, Y'A MATCH !

En parallèle à la Coupe du monde de football, pendant 2 x 45 minutes, nous découvrirons 2 pays, 2 cultures, 2 gastronomies, ... On vous racontera des histoires, des contes traditionnels des pays, ...

Inscription souhaitée... pour mieux préparer la dégustation de quelques spécialités à la mi-temps !

LE MATCH DU JOUR À DÉCOUVRIR : BRÉSIL / SUISSE

- 🕒 De 17h00 à 18h45
- ★ Inscription obligatoire
- 👤+ Pour un public adulte à partir de 15 ans

LUNDI 5/12

CE SOIR, Y'A MATCH !

En parallèle à la Coupe du monde de football, pendant 2 x 45 minutes, nous découvrirons 2 pays, 2 cultures, 2 gastronomies, ... On vous racontera des histoires, des contes traditionnels des pays, ...

Inscription souhaitée... pour mieux préparer la dégustation de quelques spécialités à la mi-temps !

LE MATCH DU JOUR À DÉCOUVRIR :

1^{ER} DU GROUPE G / 2^{ÈME} DU GROUPE H

- 📅 À partir de 15 ans
- 🕒 De 20h00 à 21h45
- ★ Inscription obligatoire
- 👤+ Pour un public adulte à partir de 15 ans

MERCREDI 14/12

MERCREDI... J'PEUX PAS J'AI BIBLI !

« Sapin d'histoires » : un temps d'histoires pour les 4-6 ans.

- 📅 Pour les 4-6 ans
- 🕒 De 14h30 à 15h15
- ★ Inscription obligatoire
- 👤+ Bienvenue aux accompagnants

MERCREDI 14/12

MERCREDI... J'PEUX PAS J'AI BIBLI !

« Sapin d'histoires » : un temps d'histoires pour les 4-6 ans.

- 📅 Pour les 4-6 ans
- 🕒 De 15h30 à 16h15
- ★ Inscription obligatoire
- 👤+ Enfants accompagnés uniquement





DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
11/11/2022	<i>Commémoration de l'Armistice</i>	Membach et Baelen		voir article
12/11/2022	<i>Concert annuel de la Société Royale les Fanfares de Baelen</i>	Foyer Culturel	20h	voir article
13/11/2022	<i>Petit-déjeuner Oxfam</i>	Baelen, réfectoire école communale	7h30-12h	L.A.C. (voir article)
16/11/2022	<i>Mercredi... J'peux pas, j'ai bibli</i>	Bibliothèque communale	14h30 à 15h15 et 15h30 à 16h15	Bibliothèque communale (voir article)
16/11/2022	<i>Escalade</i>	Au Bailus	de 17h à 19h	Programme du Bailus (voir article)
18/11/2022	<i>Du Bois Brut au Violon (Causerie du L.A.C)</i>	Salle du Conseil Communal	à 20h	L.A.C. (voir article)
19/11/2022	<i>Répair Café</i>	Centre Culturel de Welkenraedt	de 13h à 17h	voir article
20/11/2022	<i>Les concerts de l'automne European Celtic Orchestra</i>	Église Saint Jean-Baptiste à Membach	17h à 18h30	voir article
21/11/2022	<i>Ce soir, y'a match! (découvrez 2 pays, 2 cultures et 2 gastronomies)</i>	Bibliothèque communale	17h à 18h45	voir article
23/11/2022	<i>Diffusion du 1^{er} match de la Belgique sur écran géant</i>	Au Bailus	ÀPD 20H	Programme du Bailus (voir article)
26/11/2022	<i>Marché de Noël (Résidence CHC)</i>	Rue du Pensionnat	de 15h à 20h	voir article
26/11/2022	<i>Plantez une haie ave nous</i>	Levée de Limbourg 14	de 13 à 17h	4837 en actions (voir article)
27/11/2022	<i>Marché de Noël (Résidence CHC)</i>	Rue du Pensionnat	de 11h à 17h	voir article
27/11/2022	<i>Plantez une haie ave nous</i>	Levée de Limbourg 14	de 13 à 17h	4837 en actions (voir article)
27/11/2022	<i>Diffusion du 2^{ème} match de la Belgique sur écran géant</i>	Au Bailus	àpd 14h	Programme du Bailus (voir article)
28/11/2022	<i>Ce soir, y'a match! (découvrez 2 pays, 2 cultures et 2 gastronomies)</i>	Bibliothèque communale	17h à 18h45	voir article
02/12/2022	<i>Cortège de Saint-Nicolas à Membach</i>	Rendez-vous rue de la Station	à 18h	voir article
03/12/2022	<i>Saint-Nicolas à Baelen</i>	Au Bailus	de 16h à 18h	voir article
04/12/2022	<i>Saint-Nicolas à Membach</i>	Salle Saint-Jean	dès 14h30	voir article
04/12/2022	<i>Balade</i>	Départ du parc communal	13h30	Groupe balades
05/12/2022	<i>Ce soir, y'a match! (découvrez 2 pays, 2 cultures et 2 gastronomies)</i>	Bibliothèque communale	20h à 21h45	voir article
10/12/2022	<i>Marché de Noël des Sept Nains</i>	Foyer Culturel	de 16h à 21h	voir article
11/12/2022	<i>Marché de Noël des Sept Nains</i>	Foyer Culturel	de 11h à 16h	voir article
14/12/2022	<i>Mercredi... J'peux pas, j'ai bibli</i>	Bibliothèque communale	14h30 à 15h15 et 15h30 à 16h15	Bibliothèque communale (voir article)
16/12/2022	<i>Marché de Noël de l'école de Baelen</i>	Foyer Culturel	dès 18h	Ecole de Baelen (voir article)
07/01/2023	<i>Tour des clochers (jogging et marche)</i>	Foot de Baelen	dès 9h	voir article

Avis aux personnes et organisateurs de

 BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune **www.baelen.be** Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents :

« **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** »,

ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.

BALADES**Envie de découvrir votre village et votre région ?**

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates :

**LES DIMANCHES 4 DÉCEMBRE
ET 8 JANVIER**

(sous réserve d'évolution des mesures de lutte contre le coronavirus)

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km). Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes. Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et **Hubert** : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et **Louis** : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

**10^E BROCANTE**

LE COMITÉ DE QUARTIER L-M-E VOUDRAIT REMERCIER TOUTES LES PERSONNES QUI ONT PARTICIPÉ À NOTRE 10^{ÈME} BROCANTE DE LA RUE LONGUE : LES RIVERAINS, LA CENTAINE D'EXPOSANTS, LES CHINEURS ET PROMENEURS. LE SOLEIL BIEN PRÉSENT NOUS A BIEN AIDÉ POUR CETTE JOURNÉE MAGNIFIQUE. NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 20 AOÛT 2023 POUR NOTRE 11^{ÈME} ÉDITION. MERCI.





Samedi 7 janvier 2023

Adresse : Club de Foot de Baelen, Chem. de Hoevel, 4837 Baelen

MARCHE LIBRE (7 - 13 - 19 KM) - Départ de 9h00 à 13h00

JOGGING TOUR DES CLOCHERS - 19KM
Départ à 13h00

PETIT JOGGING - 7KM - Départ à 13h00

18h : souper de remise des prix challenge 2022
(buffet trio de pâtes à 16€ - inscription obligatoire)



INSCRIPTIONS

5€ en préinscription et 8€ sur place

Cadeau offert aux 100 premiers préinscrits

Préinscription sur **wekom.info** ou **weekofkom@outlook.com**



INSCRIS-TOI

MARCHÉ DE NOËL



Résidence CHC
MEMBACH

rue du Pensionnat 7 ~ 4837 Membach ~ 087 74 22 73



SAMEDI 26 NOVEMBRE 15h > 20h
ET DIMANCHE 27 NOVEMBRE 11h > 17h

En collaboration avec



Avec le soutien
du Commissariat
Général au Tourisme
de la Région Wallonne



Le club d'athlétisme de Herve



 **Repair Café**
2022

19/11
17/12

13H - 17H

CCV
Au Centre culturel de Welkenraedt
rue Gretry 10,
4840 Welkenraedt

NE JETEZ PLUS !
WEGWERFEN ?
AUF KEINEN FALL !



 ORDINATEURS
COMPUTER

 PETITS ÉLECTROS
KLEINE ELEKTRO GERÄTE

Renseignements :
087/64 89 05 · repaircafewelk@hotmail.com

REPAIR CAFÉ

Ensemble repÉrons (la panne), Ensemble, répArons(-la) !

L'équipe du RepairCaféWelk écoute patiemment les commentaires :

- « Ce tourne-disques est un cadeau de communion.
Il me permettait d'écouter ma collection de 45 tours »
- « Elle est vieille mais elle fait du si bon café... »
- « J'adore repasser mais sans vapeur, c'est moins efficace »
- « Faire mon pain moi-même me procure un immense plaisir.
Son odeur dans toute la maison... Et puis, son goût aussi... »

Avec la coopération active du propriétaire, l'objet défectueux est démonté et la raison de la panne est expliquée. La recherche, parfois longue, ne garantit pas qu'une solution soit trouvée. Toutefois, dans un peu plus de 50 % des cas, la mécanique reprend Vie et les sourires démontrent soulagement et satisfaction.

L'inscription se fait à l'arrivée sur place.

Afin de contenter le plus grand nombre, **un seul appareil** propre par utilisateur. Merci pour votre compréhension !

Grâce à cet atelier mensuel, les bénévoles et les participants, tous soucieux de la nécessaire gestion raisonnée des déchets, contribuent au respect de l'environnement ainsi qu'à l'indispensable transition écologique.

Cette belle collaboration avec le Centre culturel est aussi l'occasion de tisser des liens entre personnes du même quartier, de la même commune ou de la même région. Parfois, les participants viennent de loin. C'est une des raisons pour lesquelles nous espérons la création rapide de nouveaux repair cafés tout autour de Welkenraedt.

À ces fins, des observateurs d'autres communes nous ont déjà rendu visite pour s'inspirer de notre fonctionnement.

Les langues utilisées sont le français, l'allemand et occasionnellement le néerlandais. Conscients de l'urgence d'agir, Ensemble, « **nous faisons notre part** », tel le colibri, cher à Pierre Rabhi.

BIENVENUE A TOUS !

▲ Prix laissé à l'appréciation de chacun après réparation ou non

▲ Infos : 087/64 89 05 · repaircafewelk@hotmail.com

ASBL
CHIENSHEUREUX.BE
Centre d'instruction
Membach



OBEISSANCE
SOCIABILITE
ECOLE des CHIOTS
DEFENSE
PREPARATION aux TESTS et BREVETS
RECHERCHE en DECOMBRES
LEÇON PARTICULIERE



www.chiensheureux.be
0475 42 12 16





PRENDRE DU PLAISIR, DANS CHAQUE SITUATION DE LA VIE, EN COMPAGNIE DE SON CHIEN



NOUS AVONS PU ORGANISER CETTE ANNÉE DE NOMBREUSES ACTIVITÉS FESTIVES, QUI ONT FAIT NOTRE RÉPUTATION DANS LA VIE D'AVANT CONFINEMENT.

Cet été nous avons à nouveau organisé un séjour de 4 jours en gîte au Cap Gris Nez.

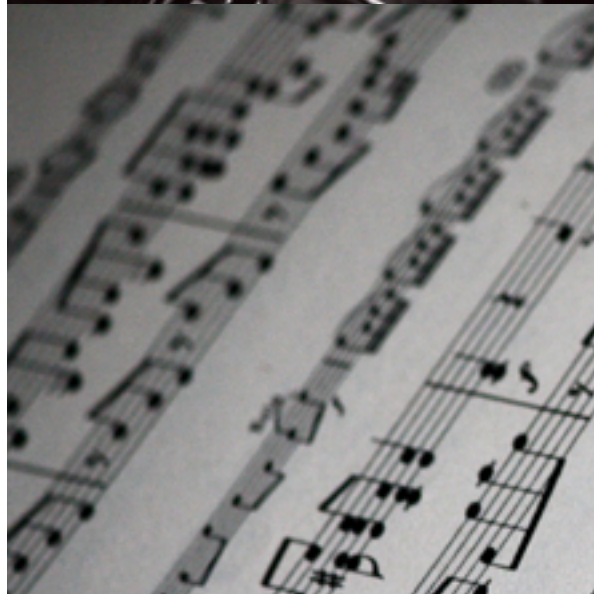
Ensuite nous avons vécu notre journée festive : une balade dans la nature + un barbecue « Top Chef » ... Ce fût une très bonne journée.

Ces activités plaisantes, nous pouvons pleinement les apprécier, en compagnie de nos chiens, grâce à l'enseignement dont bénéficient nos membres lors de nos différentes leçons.

Les maîtres se comportent bien. Ils imposent les règles à leurs chiens permettant une vie en société harmonieuse. Ils utilisent les bonnes clés ainsi que les bonnes méthodes, qui ont fait leurs preuves au fil des années. Donc tout se passe bien pour tout le monde.

Vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :

fred.chiensheureux.be@gmail.com - Fred Meurisse **0475/421216** Messenger Fred Meurisse.



Avec le soutien de la
VISIT
Wallonia
.be

Société
Royale les
Fanfares de
Baelen

CONCERT ANNUEL

2ÈME PARTIE :
ROYAL GUIDON
HESBIGNON DE HANEFTE

SAMEDI 12
NOVEMBRE
FOYER CULTUREL
B A E L E N
20H

O U V E R T U R E
D E S P O R T E S À 19H

ENTRÉE 5 €
Gratuit pour les
moins de 12 ans



DU BOIS BRUT AU VIOLON : UNE CAUSERIE DU L.A.C VENDREDI 18 NOVEMBRE À 20H EN LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAL.

Nous accueillerons monsieur Jean-Pierre Champeval, Luthier, spécialisé dans la facture de violons, d'alti et de violoncelles à Liège depuis 1988.

Un exposé, une projection, une découverte et un échange sur l'art du Luthier.

La **construction** du violon et de l'instrument à cordes frottées. L'art du luthier. Le son magique du bois grâce à l'art du luthier et à la perfection du violon. Il faudra environ deux mois pour construire un violon.

Chaque étape de la **construction** aura une importance certaine et la moindre erreur pourra compromettre la sonorité du **violon**.

P.A.F. 7 € Préinscription souhaitée auprès de Nathalie Thönnissen 0486 90 23 63

LOISIRS, ARTS ET CULTURE (LE L.A.C.) VOUS CONVIE À SON PETIT-DÉJEUNER ANNUEL

LE DIMANCHE 13 NOVEMBRE DÈS 7 H 30

au réfectoire de l'école communale
de Baelen,
rue de la Régence 1

*Au profit des enfants hébergés au
Hôte Saint-François à Baelen.*

AU PROGRAMME : produits Oxfam
et produits locaux.

PETITS -DÉJEUNERS À VOLONTE : 12 € (6 € si < 12 ans).

Inscription souhaitée pour le 10 novembre auprès de
Nathalie Thönnissen – 0486/90.23.63 –
naththonnissen@hotmail.com



JOURNÉE CLUB

UNE BELLE PARTICIPATION ET UNE MÉTÉO CLÉMENTE
ONT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE NOTRE JOURNÉE CLUB
DU 3 SEPTEMBRE 2022.

Les différents groupes, formés des amateurs, de leur(s) compagnon(s) à quatre pattes ainsi que des familles et enfants ont participé avec bonne humeur aux balades et ont répondu aux questions d'observation/ énigmes préparées soigneusement par Jean-Claude.

Pour ces différentes activités, les enfants n'ont pas été oubliés. Ils ont dû répondre à un quiz avec une récompense à la clé : une collation bien méritée !

Ce fut un réel bonheur de se retrouver toutes et tous pour partager de si beaux moments.

Pour les conditions générales et renseignements :

<http://kjetco296180171.wordpress.com>

ou GSM : 0495 855 890 Edith



FÊTE DE LA SAINT-NICOLAS À MEMBACH

LE COMITÉ DE SAINT-NICOLAS DE MEMBACH ORGANISE SES ACTIVITÉS ANNUELLES POUR CÉLÉBRER LA FÊTE DES ENFANTS. LES MEMBRES DU COMITÉ VOUS REMERCIENT D'ORES ET DÉJÀ POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ LORS DE LA COLLECTE QUI SERA EFFECTUÉE DANS LE VILLAGE AU MOIS DE NOVEMBRE AFIN DE POUVOIR PERPÉTUER CETTE BELLE TRADITION.

VENDREDI 2 DÉCEMBRE À 18H : CORTÈGE AUX LAMPIONS à travers les rues du village. Les enfants en possession d'un lampion recevront un billet de tombola et auront peut-être la chance de gagner un petit cadeau à la fin du cortège !

Rassemblement à partir de 17h30 rue de la Station (chez Pirenne), où un petit verre (vin chaud, pekete, chocolat chaud) vous sera proposé à un prix démocratique.

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE À PARTIR DE 14H30 : après-midi récréatif à la Salle St Jean, et distribution de sachets par Saint Nicolas aux enfants du village.

Invitation cordiale à toutes et à tous !



MARCHÉ DE NOËL

LES SEPT NAINS VOUS INVITENT LE SAMEDI 10 DÉCEMBRE DE 16H À 21H ET LE DIMANCHE 11 DÉCEMBRE DE 11H À 16H À L'OCCASION DE LEUR MARCHÉ DE NOËL.



« Le Père Noël sera présent le samedi à partir de 17h et le dimanche à partir de 13h pour distribuer une surprise aux enfants »

Petite restauration sur place - Entrée gratuite

Le service boissons sera assuré par le JBM VBC de Baelen.

Inscriptions et renseignements :

lesseptnainsbaelenmembach@gmail.com ou par téléphone au 087/76.45.67 entre 17h et 20h

 les sept nains baelen-membach

 Foyer Culturel et Sportif de Baelen – rue de la Régence n°1



Ecole de Baelen

Marché de Noël



16 décembre 2022 dès 18h

Rendez-vous à la salle du Foyer Culturel !

FÊTE DE LA SAINT-NICOLAS À BAELEN

CHER(E)S AMI(E)S,

CETTE ANNÉE, LE GRAND SAINT-NICOLAS SERA PRÉSENT AFIN DE RÉCOMPENSER LES ENFANTS SAGES.

IL VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 03/12/22 DE 16H À 18H AU BAILUS.

AU PROGRAMME : Sculptures de ballons et grimages.

Les tickets pour les sachets seront en vente du 12/11 au 25/11 à la boulangerie Remacle, boulangerie Radermecker et à la boucherie Janssen-Carrier.

Nous espérons vous y voir nombreux !

Mandy, Stéphanie, Marie-Paule, Carine, Chantal

Pour toute question : Stéphanie (0475/74 45 79)



